Cinquante-septième année. - N ° 167 A Jeudi 31 août 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 816

68 – HAUT-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

Ventes et cessions

377 791 736 RCS Mulhouse.
POLISTAR.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 51900.00 EUR.
Adresse : 8, Grand Rue, Ueberstrass, 68580 Seppois-le-Bas.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion art. R.236-2 du code de commerce Pour la société absorbante : Dénomination sociale suivie, le cas échéant de son siglePOLISTAR FormeSARL Adresse du siège où le projet de fusion peut être consulté8 Grand Rue Ueberstrass – 68580 SEPPOIS-LE-BAS Montant du capital51 900 € RCSR.C.S. MULHOUSE 377 791 736 Pour la société absorbée : Dénomination sociale suivie, le cas échéant de son siglePOLISTAR FINANCE FormeSARL Adresse du siège où le projet de fusion peut être consulté8 Grand Rue Ueberstrass – 68580 SEPPOIS-LE-BAS Montant du capital 8 000 € RCSR.C.S. MULHOUSE 440 525 368 L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : L'actif et le passif de la société POLISTAR FINANCE, estimés à leurs valeurs comptables conformément aux règles dispositions des articles 710-1 à 770-2 du plan comptable général, s'élèvent à : Actif :114 373,53 € Passif :6 160,78 € Soit un actif net à transmettre de 108 212,75 € En contrepartie de cet apport, la Société Absorbante procédera à l'émission de 3916 parts sociales nouvelles entrainant une augmentation de capital de 58 740 € et dégageant une prime de fusion de 49 473 €. La société absorbante trouvant dans les biens transmis par la société absorbée 3460 de ses propres parts sociales, annulera lesdites parts et réduira en conséquence son capital de 51 900 €, ce qui porte le capital final de la société absorbante à 58 740 €. La date d'effet prévue est fixée au 1er février 2023. La date du projet commun de fusion : le 1er août 2023 Les dates et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : SociétéDate du dépôtLieu du RCS AbsorbantePOLISTAR 02/08/2023MULHOUSE AbsorbéePOLISTAR FINANCE 02/08/2023MULHOUSE.